

## **RAPPORT D'ACTIVITE 2014-2015 DE L'UNION AUBOISE DES DDEN**

(par Jean DANJIN, Président-Délégué)

Depuis le 02 Avril 2014, date de notre précédente AG, au cours de laquelle nous vous entretenions du 99<sup>ème</sup> congrès national à TROYES et du renouvellement quadriennal 2013-2014, l'Union auboise des DDEN, sous la Présidence de Raymonde CHARPENTIER, a poursuivi au quotidien, avec beaucoup de sérieux et de régularité, sa louable tâche, c'est-à-dire la défense du « *vivre ensemble* » et non celle du « vivre en communautés juxtaposées à l'image d'une société puzzle ».

- Amplement informée, au plan national, puisqu'en relation constante avec la Fédération présidée désormais par Daniel FOULON, elle a attentivement examiné et tenté, dans la mesure de ses possibilités, de mettre en application les points importants traités dans une quarantaine de circulaires nationales.
- Au plan départemental elle s'est attachée à mener à bien ses diverses et habituelles attributions : formation des nouveaux délégués, participation aux différents CDEN, au comité départemental du suivi des rythmes scolaires, au lancement officiel de la 70<sup>ème</sup> campagne de solidarité et de citoyenneté de la JPA, aux AG des Associations amies (Musée Auboises, OCCE, MGEN, MAIF, ...) et à celles des Unions départementales de la Champagne-Ardenne, établissement des demandes de subventions (à cet égard, nous tenons à remercier publiquement le Conseil Général et la Ville de TROYES qui, malgré les nouvelles contraintes budgétaires, nous ont alloué une substantielle somme pour l'exercice 2015, établissement de la synthèse départementale, fruit des nombreux rapports de visite rédigés par les DDEN au sein de leur établissement d'affectation, recherche permanente de nouvelles candidatures, rencontre avec Mme la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale, nouvellement nommée dans notre Département et à laquelle nous souhaitons une excellente adaptation, organisation des CA, de l'AG départementale....
- Sur le plan local : contacts très fréquents avec les Présidents des divers secteurs, avec leurs trésoriers, participation à des activités laïques comme la plantation d'arbres de la laïcité...etc....

### **Faits importants de cette période entre Avril 2014 et Avril 2015**

I – Le bilan, en Juin 2014, de la mise en place dans 3 écoles auboises (COURTERANGES, SAVIERES, PAYNS) des nouveaux rythmes scolaires

Il paraît difficile de tirer de solides enseignements de cette première expérience, trop peu suivie dans l'Aube.

Nous avons eu, plus particulièrement connaissance des conclusions émises à l'école de SAVIERES, par le biais de la synthèse départementale. En effet, Paulette JARFAUT Présidente du Secteur de MERY-SUR-SEINE, apporte quelques précisions intéressantes dans son rapport de visite annuel (je cite) : « L'organisation des nouveaux rythmes scolaires s'avéra plus facile dans la commune de SAVIERES (Secteur de MERY S/SEINE) car cette dernière n'a pas de ramassage scolaire.

Si les enseignants ont affirmé, lors des Conseils de l'école élémentaire, qu'ils trouvaient leurs élèves plus dynamiques l'après-midi du fait que le temps était raccourci, en revanche leurs collègues de maternelle affirment que ces nouveaux rythmes sont mal adaptés aux enfants qui bénéficient de la sieste et qui avaient auparavant la concentration optimale de 16 à 17 heures.

(Je rappelle que seulement 17 % des Communes ont appliqué, sur le territoire national, la Réforme dès la rentrée 2013).

## II – Le 100<sup>ème</sup> Congrès National à PARIS (Juin 2014)

R. CHARPENTIER, B. RAHON et J. DANJIN, membres mandatés, y représentaient notre Union. Vous avez pu prendre connaissance de l'intégralité de cet événement national dans le Délégué n° 240 de Septembre 2014 et dans notre bulletin de Janvier dernier.

Ce furent des journées mémorables, dans un cadre somptueux, celui de l'Hôtel de Ville de PARIS, où les interventions de Mme la Maire-Adjointe, chargée des affaires scolaires à la Ville et celle de M. B. HAMON, alors Ministre de l'Education, furent des temps très forts.

Vous trouverez, dans la chemise d'accueil, le texte intégral de la « Résolution générale » dans laquelle « les DDEN refusent que l'organisation des activités périscolaires altèrent, de quelle que façon que ce soit, les rythmes et la durée journalière du temps de classe donc la qualité du travail scolaire ».

Le Congrès 2015 de Juin prochain se déroulera à PERPIGNAN. Nous y serons représentés par R. CHARPENTIER et J. PION.

## III – Généralisation de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014-2015

Au cours de l'année scolaire 2013-2014, après de nombreuses réunions, parfois agitées, entre les représentants des municipalités, le personnel enseignant et les parents d'élèves, de même que d'autres intervenants, les conditions de mise en application des nouveaux rythmes étaient définies et entraient en vigueur, dans la quasi-totalité des écoles à la rentrée de Septembre 2014.

Lors du Comité départemental du suivi des rythmes scolaires, en Janvier dernier, à l'inspection académique quelques conclusions, hâtives selon les syndicats, étaient tirées.

- La mise en œuvre du décret B. HAMON (une demi-journée libérée ne concerne que peu d'écoles dans les Ardennes, très peu dans l'Aube mais, par contre, beaucoup en Haute-Marne.
- Les PEDT (projets éducatifs territoriaux) sont au nombre de 48 dans l'Aube. Ils concernent 42 % des élèves du département.
- Gratuité : en gros, dans l'Aube, 62 % des communes proposent des activités périscolaires gratuites.

Les écoles réfractaires avaient jusqu'au 13 Février 2015 pour présenter un projet et le « groupe d'appui départemental » sera réactivé pour aider les communes en difficulté.

En conclusion, les NAP rencontrent, à l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre 2014-2015 des succès divers (100 % en pays d'Othe, le vendredi après-midi, 50 % en moyenne dans l'Aube et seulement 20 % à LA CHAPELLE St LUC !

Au cours de ce Comité départemental Mme S. BERTAIL, Maire-adjointe à la ville de TROYES, a souligné que lors des comités de suivi organisés par la ville de TROYES, tant au niveau maternel qu'élémentaire, il était beaucoup question de FATIGUE des enfants, des enseignants et autres personnels. Cette élue a, par ailleurs, reconnu le franc succès obtenu pour les activités d'aide au travail scolaire (60 % contre 30 % pour les activités payantes).

Egalement très impliquée dans la Refondation de l'Ecole de la République la Ligue de l'Enseignement par la voix de son représentant, a affirmé, à juste titre, que la mise en place de ces

nouveaux rythmes scolaires avaient eu le mérite de développer une réelle et sans doute durable concertation entre les Parents, les Enseignants et les Elus.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'après avoir pris connaissance des « adaptations » envisagées par le précédent ministre de l'Education Nationale, l'Observatoire des Rythmes et des Temps de vie de l'Enfant et des Jeunes (= ORTEJ) rappelait que la question des « Rythmes Scolaires » devait parfaitement s'inscrire dans une politique qui respecte au mieux l'Enfant et ses rythmes, sa réussite et son épanouissement. (Nous vous invitons à lire attentivement dans votre chemise d'accueil, ce texte de l'ORTEJ : « ne pas perdre de vue l'essentiel : les Rythmes de l'Enfant ».

## **ACTIVITES DU BUREAU DEPARTEMENTAL AVRIL 2014 – AVRIL 2015**

Notre Bureau départemental, statutairement composé de 9 membres, n'en compte plus que 8. En effet, suite aux départs de Mme P. HENKY et de MM. H. COUSIN et J. LAHAYE, nous n'avons enregistré que 2 arrivées : celles d'Annie CADET et d'Alain DAURUT.

Examinons brièvement quelques-unes de ces principales activités (autres que celles précédemment énumérées)

- La redéfinition du rapport de visite :

Le 14 Avril 2014 le Conseil fédéral avait conclu qu'il fallait proposer aux unions, pour le 1<sup>er</sup> Septembre 2014, un rapport de visite actualisé par rapport aux nouveaux rythmes scolaires. Ce devait être un modèle standard, les unions pouvant l'adopter tel quel, le modifier pour l'adapter au terrain ou s'en tenir à leur propre document.

Ce même conseil fédéral ajoutait qu'un bulletin très détaillé de 3 à 4 pages, permettait au DDEN d'être attentif aux conditions de vie et de travail des enseignants et des enfants, de connaître parfaitement son école d'affectation et de pouvoir communiquer « ce dossier de fond », très utile, à son éventuel successeur.

Mais un tel document est basé, pour l'essentiel, sur le QUANTITATIF lequel est déjà connu du Maire et de l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN).

Nous avons pensé qu'il serait certainement plus pertinent d'adresser aux Maires et aux IEN ce qu'ils attendent réellement de notre compétence c'est-à-dire un rapport QUALITATIF.

Vous pouvez donc continuer à utiliser les anciens imprimés pour bien appréhender les réelles conditions offertes aux élèves de votre établissement mais, en même temps, rédiger pour votre Président de délégation, un rapport succinct mais précis, mettant en évidence les points forts mais aussi, et surtout, en signalant les lacunes que vous avez décelées sur le terrain.

- Création d'un site internet départemental

Notre ami Jacky PION, membre du Bureau départemental, y a très activement travaillé. Ce site est désormais opérationnel et des informations précises vous seront prochainement communiquées.

- Formation des nouveaux DDEN

Le 14 Mai 2014, une demi-journée de FORMATION a été organisée à l'ESPE. Sur les 22 collègues invités 11 seulement ont répondu présents. Cette expérience sera renouvelée en Avril ou Mai 2015 et nous remercions une nouvelle fois J. PION pour son précieux concours.

- Etablissement de la Synthèse départementale 2013-2014

Nous avons reçu 18 rapports généraux des Présidents des divers secteurs sur 22 possibles.

Les principaux enseignements à en tirer :

- Une stabilité, en général, des effectifs,
- Des effectifs raisonnables, par classe (21 ou 22 de moyenne)
- Des études surveillées, lorsqu'elles existent, assurées le plus fréquemment par des enseignants,
- Un accueil périscolaire, pas toujours gratuit, assuré par les Municipalités ou les Communautés de communes mais aussi par l'AFR (Association des Familles Rurales) ou par d'autres associations,
- Des bâtiments scolaires très souvent en bon état mais une absence fréquente de préaux et l'existence de nombreuses cours de récréation très dangereuses,
- Un entretien ménager des locaux ne motivant que de très rares remarques ... on veille à l'hygiène au même titre qu'à la sécurité !
- Des aménagements favorisant l'accessibilité pour les handicapés en constante augmentation,
- Des examens médicaux trop rarement effectués par un médecin scolaire,
- Des actions éducatives à la SANTE de plus en plus fréquentes.

|   |
|---|
| <p><b>LES PROBLEMES A RESOUDRE NE MANQUENT PAS A LA FEDERATION...</b></p> <p><b>COMME A L'UNION</b></p> |
|---|

– A la Fédération

- Dans le rapport de l'Observatoire de la LAICITE les DDEN n'apparaissent pas es-qualité mais comme membres de collectifs.... ce qui signifie qu'il y a encore beaucoup de travail à accomplir pour la reconnaissance des DDEN.
- Nous devons réfléchir à notre éventuelle présence dans les Conseils de collège (scolarité obligatoire), à notre situation au sein du CDEN où nous ne sommes que ... consultés..., à notre absence dans les Départements ... concordataires...
- Dans sa circulaire n° 25 du 08 Septembre 2014, la Fédération fait part aux Unions départementales de la création d'une nouvelle fédération de parents d'élèves : la FAPEC « Fédération autonome de parents d'élèves courageux », créée dans le prolongement des journées de retrait des écoles et la plus grande vigilance est donc recommandée aux DDEN face à ces « gilets jaunes ». Cette association aurait fait son apparition dans notre Département mais serait actuellement en régression.

– A l'Union départementale

- Les DDEN aubois, en particulier, doivent faire preuve d'une grande rigueur pour le règlement de la cotisation afin de faciliter la tâche, ô combien délicate, de notre sympathique trésorier départemental A. DAURUT.
- Notre Union doit impérativement définir les nouveaux aspects de communication, interne et externe.
- Nous devons solidairement travailler à la « collecte » de nouveaux adhérents car un certain nombre d'écoles, malgré la création des RPI, malgré les fusions, n'ont toujours pas de DDEN.

**Mais, Chers collègues, Chers amis, ne nous décourageons surtout pas, accomplissons toujours au mieux nos diverses et importantes attributions.**

**Soyons toujours persuadés du bien-fondé de notre mission au sein de l'Ecole de la République car, comme l'a si justement exprimé BADEN-POWELL, ce Général britannique, fondateur du scoutisme en 1908 (je cite) : « l'optimisme est une forme de courage qui donne confiance et mène au succès » et ce succès, vous ne l'ignorez pas, c'est le « bien vivre ensemble » de tous nos élèves, c'est l'égalité de leurs chances, en matière de réussite, c'est aussi la garantie de nos libertés individuelles et collectives.**